

M. Lewis: C'est ce que j'ai supposé. Puis-je demander de nouveau au ministre si les autorités canadiennes et américaines discutent présentement du déploiement possible de missiles antibalistiques dans le Grand-Nord canadien ou dans d'autres parties du Canada.

L'hon. M. Macdonald: Du tout, monsieur l'Orateur.

M. Lewis: J'ai une question additionnelle à poser au ministre. Les autorités à Washington ont-elles tenu le gouvernement canadien au courant des plans futurs concernant les ABM et du déploiement des missiles antibalistiques près des frontières du Canada? Dans sa réponse à cette question, pourrait-il aussi dire à la Chambre s'il y a eu discussion au sujet du nouveau système aérien de contrôle d'alerte et de la participation possible du Canada à ce système?

L'hon. M. Macdonald: Monsieur l'Orateur, peut-être ferais-je bien de prendre connaissance des questions du député dans le hansard afin de lui donner une réponse plus précise demain ou après-demain.

LES INSTALLATIONS SUPPLÉMENTAIRES DE DÉTECTION DANS LE GRAND NORD ET LE RÉSEAU AMÉRICAIN

M. Les Benjamin (Regina-Lake Centre): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question complémentaire au ministre de la Défense nationale. La question est-elle à l'étude ou aménage-t-on actuellement dans le Nord ou ailleurs au Canada des installations supplémentaires et plus perfectionnées de radar et d'autres services de détection qui communiqueraient avec le réseau de missiles anti-ballistiques des États-Unis?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de la Défense nationale): Non, à ma connaissance.

M. Jack McIntosh (Swift Current-Maple Creek): Le ministre voudrait-il nous dire aussi si le gouvernement canadien reçoit de tels renseignements de la Russie?

QUESTIONS OUVRIÈRES

DEMANDE DE DÉCLARATION AU SUJET DES SYNDICATS INTERNATIONAUX

M. Cliff Downey (Battle River): Monsieur l'Orateur, on s'est inquiété ici aujourd'hui de l'exportation de gaz canadien. Ma question porte sur l'exportation d'autre chose. Le premier ministre a-t-il songé à faire une déclaration au sujet des syndicats internationaux

étant donné que, d'après certains chiffres rendus publics, des syndicats ayant leur bureau central aux États-Unis ont, au cours des six dernières années, reçu des travailleurs canadiens des cotisations excédant de 68 millions de dollars les prestations?

Des voix: Honte!

M. l'Orateur: Le député de Wellington-Grey-Dufferin-Waterloo.

LES AÉROPORTS

TORONTO—LE NOUVEL EMPLACEMENT

M. W. M. Howe (Wellington-Grey-Dufferin-Waterloo): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas honte de représenter une partie des comtés les plus importants de la province d'Ontario. J'ai une question pour le ministre des Transports. Il s'agit du nouvel aéroport qu'on se propose de construire au nord-ouest de Toronto. Il y a quelque temps, le ministre avait laissé entendre qu'il prendrait une décision cet automne. Étant donné l'intérêt que cette question importante suscite dans bien des régions et en particulier dans ma circonscription, le ministre peut-il nous dire quand il annoncera sa décision à ce sujet?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Je remercie le député quelle que ce soit de sa question. La situation est la suivante: Tout d'abord, les études détaillées mentionnées dans les questions et réponses antérieures sont terminées. Les données qui sont volumineuses sont préparées sous forme de rapport en vue d'en faciliter l'examen. Nous aurons des discussions avec la province d'Ontario, comme je me suis engagé à le faire, dès que ce travail sera terminé, je présume d'ici dix jours ou deux semaines. Nos entretiens avec l'Ontario porteront sur la possibilité de mettre sur pied des rouages pour obtenir la participation publique la plus étendue à ce sujet, avant qu'une décision ne soit prise. Le problème le plus important demeure le même qu'en juin, c'est-à-dire la protection contre la possibilité de spéculations foncières dans la province avant que notre décision définitive ne soit prise.

M. A. D. Hales (Wellington): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au ministre. Le choix des emplacements est-il restreint à trois, quatre ou cinq et le canton de Beverley, situé dans ma propre circonscription, en est-il un?

Des voix: Oh, oh!